



Ce projet est cofinancé par l'union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le programme national FSE « EMPLOI ET INCLUSION » 2014-2020

Impact du numérique sur les métiers de 13 branches professionnelles

Plan d'action

Novembre 2018





Sommaire

- 1 **Introduction**
- 2 **Axe 1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique**
- 3 **Axe 2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique**
- 4 **Axe 3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution**
- 5 **Axe 4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique**

Pourquoi cette étude ?

Le numérique comme moteur de la transformation des métiers

La révolution numérique a entraîné une transformation de la chaîne de valeur

1

Apparition de nouveaux modèles de distribution/médiation en réseau

2

Positionnement d'acteurs centrés sur l'expérience client
entraînant une désintermédiation sur le service entre le distributeur et le client

3

Positionnement de fournisseurs de data et de connaissance client B2B,
entraînant une désintermédiation producteur/distributeur

4

"Consom'acteur" : nouveaux rôles du consommateur particulier ou entreprise

5

Désintermédiation "direct to consumer", depuis le producteur directement vers le client final

Il est crucial pour les entreprises d'évaluer et de développer leur niveau de maturité numérique

Il s'agit d'évaluer leur capacité à se transformer et à piloter le changement pour définir une stratégie numérique adaptée à leurs métiers

A court/moyen terme

- ▶ Présence en ligne : site internet, réseaux sociaux...
- ▶ Utilisation de technologies numériques dans les process internes, dans les relations clients : Big data, CRM...
- ▶ Ouverture de l'équipe aux outils de travail collaboratifs

A long terme

- ▶ Conscience des tendances numériques de long terme du secteur : big data, robotisation...

A long terme, cette vulnérabilité numérique peut entraîner une baisse des dynamiques territoriales via :

- ▶ un risque de perte d'emploi à un niveau territorial au profit d'acteurs plus lointains et dématérialisés
- ▶ Une disparition progressive des services de proximité

Des enjeux se dégagent à plusieurs niveaux

- ▶ Identifier les tendances numériques à l'œuvre
- ▶ Mesurer les impacts sur les branches professionnelles relativement à leur maturité numérique
- ▶ Accompagner les acteurs des branches en leur fournissant une vision claire des compétences amenées à se transformer au cours des prochaines années

Rappel des objectifs de l'étude

1

Fournir aux acteurs de la branche une vision claire des transformations induites par les innovations numériques

- ▶ Caractériser les tendances du numérique qui vont transformer les secteurs des 13 branches professionnelles
- ▶ Evaluer leur maturité numérique

2

Evaluer l'impact du numérique sur les métiers des 13 branches professionnelles

- ▶ Identifier les compétences concernées par la transformation digitale pour les métiers les plus impactés ;
- ▶ Evaluer les impacts en termes d'évolution des modes d'organisation et de management des entreprises ;
- ▶ Caractériser les nouvelles formes d'interactions entre professionnels de la branche et leurs clients : nouveaux usages, désintermédiation, évolution des modes de consommation et complexification des attentes.

3

Construire un plan d'action permettant d'anticiper la transformation des métiers

- ▶ Formaliser un ensemble de mesures d'accompagnement des transformations identifiées via une dimension transversale et des volets propres à chaque branche professionnelle en lien avec l'évolution de la formation professionnelle

Principes et méthode de la démarche

Une double échelle : transversale et par branche

- ▶ Le travail de prospective sur le digital s'est effectué à deux niveaux : (1) la compréhension des tendances macros et de leurs implications et (2) l'évaluation de la maturité du digital au sein des entreprises.
- ▶ Chaque analyse (maturité, diagnostic, impact, plan d'action...) a été déclinée au niveau de l'ensemble des secteurs et à l'échelle de chaque branche.

Une inscription dans la logique paritaire

- ▶ La méthode de réalisation de l'étude fait le pari de la co-conception avec notre commanditaire, de ses partenaires, dans le respect du fonctionnement de la branche.
- ▶ Les partenaires sociaux ont été associés, à titres d'experts et de représentants de la filière, et ont été mobilisés lors des différentes séances de travail collectif.

Des méthodes d'intelligence collective

- ▶ Des outils d'intelligence collective et de créativité ont pu être mobilisés afin de générer des analyses originales et percutantes au sein d'outils en ligne ou d'ateliers métiers

Un volet quantitatif

- ▶ Une enquête en ligne a permis d'identifier les besoins et attentes des professionnels des 13 branches concernées
- ▶ 3174 répondants

Une dimension qualitative

- ▶ La réalisation d'entretiens avec des professionnels des branches, des experts du numérique et de la formation

Des outils innovants et duplicables

- ▶ L'évaluation de la maturité numérique des entreprises du périmètre s'est basée sur un outil développé par EY, le « Digital Readiness Assessment », permettant des comparaisons inter-branches et sur la méthodologie BPI
- ▶ L'animation et le travail collaboratif ont été suivis sur l'outil « CogniStreamer », qui a permis la collecte, la co-construction et la diffusion des éléments de diagnostic.

Un plan d'actions co-construit et opérationnel

Les actions sont concentrées sur les principaux moyens identifiés par les professionnels comme clés pour réussir les transformations digitales: des actions de formation, de sensibilisation et d'outillage.

Le plan d'actions a été co-construit par :

- ▶ les 13 branches professionnelles à l'initiative de cette étude prospective
- ▶ AGEFOS PME
- ▶ la DGEFP
- ▶ EY

Une logique de participation élargie a été mise en place par le biais :

- ▶ d'un outil collaboratif facilitant le débat entre les partenaires sociaux
- ▶ d'une enquête en ligne ayant permis de mobiliser plus de 3000 répondants parmi les adhérents des branches professionnelles
- ▶ de plusieurs ateliers par branche et interprofessionnels
- ▶ d'un sondage adressé au Comité de projet de l'EDEC numérique et aux membres des CPNE

Ce plan d'action s'inscrit dans la logique de l'Accord national interprofessionnel (ANI) pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance du 22 février 2018 et de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 1^{er} août 2018.

52

Actions

32

Actions
transversales

20

Actions de
branches

10

Priorités
identifiées
pour chacune
des
branches

Le plan d'action se décline en 4 thématiques



AXE 1 Anticiper

Objectifs

- ▶ Observer les évolutions d'une ou plusieurs branches professionnelles en relation au numérique
- ▶ Anticiper les évolutions à venir et leurs impacts en matière de stratégie numérique



AXE 2 Sensibiliser

Objectifs

- ▶ Sensibiliser les professionnels des branches aux enjeux liés à la transition numérique de son entreprise
- ▶ Informer les professionnels sur les dispositifs existants pour mener à bien la transition numérique



AXE 3 Former

Objectifs

- ▶ Accompagner et former les dirigeants et leurs équipes aux pratiques et outils numériques
- ▶ Détecter et construire des parcours de formation qui suivent l'évolution rapide des usages numériques



AXE 4 Outils

Objectifs

- ▶ Aider les entreprises à mettre en place une stratégie de transformation digitale adaptée
- ▶ Choisir les outils numériques les plus pertinents



Sommaire

- 1 Introduction
- 2 **Axe 1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique**
- 3 Axe 2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique
- 4 Axe 3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution
- 5 Axe 4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Enjeu n°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

OBJECTIFS	EXPLICATIONS
1 Structurer à l'échelle interbranche (ou sectorielle) l'observation et l'anticipation des pratiques professionnelles et des attentes des usagers en lien avec le numérique	<ul style="list-style-type: none">▶ Les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs d'une branche professionnelle sont saturés par une information orientée sur les technologies digitales, sans analyse précise des impacts sur les entreprises et les salariés. L'étude a montré que les principaux impacts métiers sont tirés par les usages de ces technologies et les évolutions comportementales des usagers : des outils de veille doivent être mis en place afin de collecter une information de qualité sur ces sujets.
2 Identifier les métiers émergents, en mutation, en danger du fait de la transition numérique	<ul style="list-style-type: none">▶ Le travail de cartographie des métiers fortement impactés par les évolutions digitales réalisé par EY doit être actualisé régulièrement et étendu à toutes les branches professionnelles intéressées. A terme, il devra intégrer les impacts quantitatifs tels que les effectifs des métiers en danger ou en mutation forte.
3 Anticiper les besoins liés à la transition numérique des professionnels à 5 ans	<ul style="list-style-type: none">▶ Les transformations de l'emploi mettent en avant deux tendances : l'incertitude quant à l'évolution des compétences à l'heure du numérique et la maille du diagnostic qui passe du métier à l'activité.▶ La difficulté d'anticipation des évolutions de l'emploi provient aussi de l'absence d'indicateurs durables pour les entreprises, les branches et les OPCA permettant de suivre et de mesurer les besoins notamment en formation à moyen terme.
4 Mieux connaître et comprendre les parcours et les mobilités professionnelles des actifs	<ul style="list-style-type: none">▶ Le développement du digital dans l'ensemble des secteurs professionnels implique des transformations durables à l'échelle des métiers et des activités. Dans ce cadre, les mobilités professionnelles et les passerelles entre métiers et/ou entre secteurs se développent. Il est primordial de disposer d'une connaissance des dynamiques de mobilité afin de proposer des formations adaptées à des parcours professionnels dynamiques et évolutifs tout au long de la vie.
5 Proposer des outils d'observation et d'analyse à l'échelle des territoires afin d'évaluer les besoins en compétences numériques à l'échelle du territoire	<ul style="list-style-type: none">▶ Les conseils régionaux notamment via les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF) disposent d'une connaissance des besoins dans les territoires et cherchent à développer une GPEC à leur échelle. Une collaboration renforcée avec les branches professionnelles pourrait permettre un échange de bonnes pratiques.

Enjeu N°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

Objectif : Structurer à l'échelle interbranche (ou sectorielle) l'observation et l'anticipation des pratiques professionnelles et des attentes des usagers en lien avec le numérique

Cible	Partenaires sociaux - salariés - entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Action 1.1	Mettre en place un Observatoire Interprofessionnel des Métiers et des Qualifications Numériques
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un observatoire interbranche généraliste (rassemblant toutes les branches intéressées) ou sectoriel (ex. un observatoire commerce, industrie, tourisme) réalisant l'ensemble des travaux de veille et d'analyse de données nécessaire à l'établissement d'une prospective métiers liée à l'évolution numérique des environnements de travail• Mutualisation des compétences existantes au sein des différents observatoires de branches• Rédaction interbranche d'une feuille de route, à définir avec les partenaires sociaux, sur ses missions, son périmètre d'intervention et son articulation avec les structures existantes (COPANEF, COPAREF...)• Fonctionnement en lien avec l'écosystème de partenaires institutionnels (INSEE, BPI, think tanks...) ainsi qu'avec un réseau de partenaires et de laboratoires académiques• Réalisation de certaines missions de l'observatoire possibles dans le cadre de projets de recherche avec le monde académique• Gouvernance et mode de financement à déterminer avec l'ensemble des parties prenantes
Action 1.2	Doter l'observatoire interprofessionnel d'un dispositif de veille et de suivi des tendances digitales
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Couverture de 4 sources de contenus : études et productions académiques, presse généraliste, presse spécialisée et réseaux sociaux• Constitution d'un panel d'usagers (via une éventuelle mobilisation d'un cabinet de sondage) et d'un panel d'experts élargi (sur la base du premier panel d'experts constitué par EY)• Acquisition d'un logiciel ou d'une plate-forme de veille (ex. Factiva, TalkWalker...) dont le choix sera à déterminer en fonction du périmètre de la veille

Enjeu N°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

Objectif : Structurer à l'échelle interbranche (ou sectorielle) l'observation et l'anticipation des pratiques professionnelles et des attentes des usagers en lien avec le numérique

Cible	Partenaires sociaux - salariés - entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Action 1.3	Actualiser tous les deux ans le cahier des tendances digitales par secteurs professionnels au sein de l'observatoire interprofessionnel
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Reprise de la méthodologie du cahier des tendances digitales réalisé par EY• Réalisation de focus particuliers sur certains sous-secteurs d'activités au niveau d'une branche (ex. la logistique dans la répartition pharmaceutique) ou interbranche (ex. la relation client dans le secteur du tourisme)• A moyen terme, enrichissement des analyses via la mobilisation des bases de données de l'observatoire interprofessionnel alimentées par les remontées du terrain (cf. outils d'autodiagnostic à mettre en place par l'AGEFOS (axes 3 et 4))Gouvernance et mode de financement à déterminer avec l'ensemble des parties prenantes
Action 1.4	Réaliser une veille réglementaire au niveau des branches professionnelles afin de sensibiliser les professionnels aux évolutions à venir du fait de la régulation numérique (ex. RGPD)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un référent de branche/interbranche en matière de veille réglementaire sur les sujets numériques• Réalisation d'un support de communication régulier (ex. newsletter) à destination des correspondants de branches pour relais à l'ensemble de leurs adhérents• Inclusion, dans les informations transmises aux adhérents, d'une synthèse des évolutions prévues, un renvoi aux textes officiels adoptés/en cours, une suggestion d'actions de formation sur le sujet

Enjeu N°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

Objectif : Identifier les métiers émergents, en mutation, en danger du fait de la transition numérique

Cible	Partenaires sociaux - salariés - entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Action 1.5	Mettre en place un tableau de bord pérenne par secteur d'activité, de suivi de l'impact du numérique sur les métiers et les professionnels au sein de l'observatoire interprofessionnel
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Construction d'un tableau de bord par secteur d'activité sur la base des travaux EY permettant d'estimer le potentiel de transformation d'un métier à court et moyen terme du fait de l'évolution des tendances digitales du secteur• Etablissement de partenariats techniques avec les observatoires nationaux (COE, DARES...) pour faciliter la remontée et la coordination des informations• Co-construction de la méthodologie entre les partenaires sociaux à partir des travaux préliminaires d'EY, à adapter à l'ensemble des métiers• Test des indicateurs et de leur lisibilité auprès des publics cibles qui devront être impliqués dans la démarche pour faciliter la transmission des informations
Action 1.6	Intégrer un volet quantitatif au tableau de bord permettant d'évaluer les effectifs concernés par branche
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un dispositif régulier d'évaluation des effectifs par métiers au niveau de l'ensemble des branches professionnelles en articulation avec la statistique nationale (croisement des données OPCA, INSEE, OREF)• A partir des potentiels de transformation évalués par métier dans l'action 1.5, estimation du nombre d'emplois potentiellement concernés ou menacés par la transformation numérique avec une évaluation précise des effectifs métiers sur une année n ou n-1

Enjeu N°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

Objectif : Anticiper les besoins liés à la transition numérique des professionnels à 5 ans

Cible	Partenaires sociaux - salariés - entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Action 1.7	Harmoniser les grilles d'emplois repères et les référentiels de compétences notamment digitales entre les branches professionnelles afin de faciliter les passerelles entre secteurs professionnels, branches et métiers
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Définition d'un référentiel de compétences digitales harmonisé et d'une nomenclature commune de métiers à une échelle interbranche• Elaboration d'une base commune regroupant l'ensemble des données quantitatives et qualitatives des branches relatives à l'emploi et aux compétences notamment digitales en vue de la communication d'informations homogènes et utilisables au niveau du salarié, de l'entreprise ou des acheteurs de formation
Action 1.8	Actualiser tous les deux ans les fiches de prospective métiers de la branche au vu de l'évolution des tendances digitales du secteur (fiches "métiers de demain")
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Déclinaison de la méthodologie proposée par EY pour les familles de métiers retenues pour l'étude interprofessionnelle à l'échelle des métiers de la branche• Actualisation de ces fiches de prospective métiers selon cette méthodologie tous les deux ans• Construction de blocs de compétences digitaux et interprofessionnels susceptibles d'alimenter les référentiels métiers/compétences de la branche sur cette base
Action 1.9	Créer une cartographie dynamique des compétences partagées entre métiers et entre branches afin d'identifier des passerelles et des reconversions possibles pour les professionnels
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Construction de la cartographie de l'observatoire interprofessionnel en priorisant les métiers à fort potentiel de transformation• - Action à mettre en lien avec les actions relatives à l'évaluation des besoins de formation et aux outils d'autodiagnostic pour faciliter l'orientation des professionnels• - Action à mettre en lien avec les outils d'orientation inclus dans les dispositifs existants (CPA)• - Outil visant la création de parcours de reconversion à destination des professionnels concernés (en fonction des compétences, des formations possibles et des besoins du territoire (lien avec l'action 1.12))

Enjeu N°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

Objectif : Mieux connaître et comprendre les parcours et les mobilités professionnelles des actifs

Action 1.10	Mettre en place des outils d'observation des parcours professionnels afin d'accompagner la réflexion sur les passerelles inter-métiers et interbranches
Cible	Partenaires sociaux - salariés - entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Observation des mobilités professionnelles par métiers, par secteurs d'activité, par branche• Collecte des données à partir de l'enquête emploi INSEE et des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, Viadeo...)• Possibilité de mettre en place des partenariats académiques pour alimenter les bases de données relatives aux parcours professionnels
Action 1.11	Définir des blocs de compétences digitales harmonisés afin d'accompagner la montée en compétences des professionnels et de développer des passerelles interprofessionnelles
Cible	Organismes de formation
Porteur de projet	Branches professionnelles – Observatoire Interprofessionnel des Métiers et Qualifications Numériques
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Harmonisation des référentiels métiers, des référentiels d'activités et de compétences afin de les utiliser comme base de construction des certifications digitales• Elaboration des blocs de compétences digitales par famille de métiers, par branche et par secteur d'activité (sur la base des premières productions de l'étude EY)
Action 1.12	Construire, par famille de métiers, des "parcours types" d'évolution des carrières et de reconversion intégrant des blocs de compétences digitales
Cible	Partenaires sociaux - salariés - entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition des salariés des parcours de mobilité potentiels indiquant les chemins de reconversion possibles en termes de métiers et de parcours d'emploi compte tenu des compétences maîtrisées et de l'expérience professionnelle accumulée• Intégration des parcours de formation « types » par métiers aux plans de formation• Mise à disposition des outils pour informer le réseau de ces parcours• Fléchage des financements spécifiques sur ces parcours

Enjeu N°1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique

Objectif : Proposer des outils d'observation et d'analyse à l'échelle des territoires afin d'évaluer les besoins en compétences numériques à l'échelle du territoire

Cible	Régions - Organismes de formation - Partenaires sociaux
Action 1.13	Etablir des diagnostics territoriaux permettant de mettre en place des parcours professionnels adaptés aux besoins en compétences numériques à l'échelle d'un bassin d'emploi
Porteur de projet	OPCA - Observatoire interprofessionnel
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Participation à la coordination et à l'harmonisation des données territoriales en lien avec France Compétences• Synthèse des données collectées en un diagnostic territorial• Harmonisation des indicateurs communs clés des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) et des observatoires régionaux emploi formation (OREF) ainsi que des méthodologies de travail afin de permettre une consolidation des travaux et de déterminer les priorités nationales d'action (notamment dans le cadre du plan d'investissement compétence (PIC))• Echanges avec les OPMQ sectoriels afin d'éclairer les données régionales avec• l'analyse des enjeux et des besoins sectoriels et interprofessionnels
Action 1.14	Développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau territorial (GPECT) sur les métiers numériques ou en voie de digitalisation
Porteur de projet	Branche professionnelles - Observatoire interprofessionnel
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Identification des correspondants territoriaux au sein des différentes instances liées aux questions de l'emploi et de la formation (OREF, COPAREF, CREFOP)• Mise à disposition des diagnostics territoriaux réalisés par les branches professionnelles aux COPAREF, sur la base de méthodologies partagées et construites en lien étroit avec les entreprises implantées sur le territoire régional• Facilitation de la mise en œuvre des démarches GPECT, par la mise en place de financements spécifiques, la mutualisation de moyens, la formation interne de référents...



Sommaire

- 1 Introduction
- 2 Axe 1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique
- 3 **Axe 2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique**
- 4 Axe 3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution
- 5 Axe 4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

OBJECTIFS	EXPLICATIONS
1 Améliorer la transmission auprès des salariés des informations relatives à la transition numérique et aux formations pertinentes	<ul style="list-style-type: none">▶ Les salariés disposent d'une information lacunaire sur l'impact du digital sur leurs métiers et sur les évolutions à attendre en termes de parcours professionnels (évolution des compétences, passerelles entre les métiers, mutation des activités...). L'ensemble des informations récoltées par l'observatoire interprofessionnel et les branches (cf. Axe 1) doivent être transmises de manière adaptée et efficace auprès des salariés pour les aider dans leurs choix d'orientation et de formation. Le professionnel doit avoir à sa disposition l'ensemble des éléments lui permettant de construire son projet dans une logique d'individualisation des parcours.
2 Développer des méthodes de formation collaboratives entre professionnels sur les outils numériques et les pratiques de travail innovantes	<ul style="list-style-type: none">▶ Le digital a intégré tous les aspects de la vie professionnelle. L'appropriation de cette culture et des outils propres à un métier est facilitée par la pratique en conditions réelles. L'échange entre pairs semble ainsi être un moyen efficace de partager et d'apprendre rapidement et efficacement à maîtriser les enjeux digitaux propres à son métier.
3 Sensibiliser les dirigeants d'entreprises (TPE et PME principalement) aux enjeux de la transformation numérique	<ul style="list-style-type: none">▶ Les dirigeants d'entreprises sont les moteurs de la transformation digitale : les sensibiliser à la nécessité d'amorcer sa transition digitale et aux moyens existants pour y parvenir est essentiel pour réussir. Selon leur niveau de maturité digitale, les dirigeants de petites entreprises ne visualisent pas toujours les possibilités offertes par le numérique et ne considère pas nécessairement qu'il s'agisse d'une priorité (source : enquête en ligne).
4 Mettre en place une communication ciblée à destination des organismes de formation	<ul style="list-style-type: none">▶ Les organismes de formation ne sont pas tous sensibilisés aux enjeux de la transformation numérique et aux impacts concrets qu'elle va avoir sur les métiers, les compétences et les besoins en formation.
5 Sensibiliser les acteurs des branches professionnelles	<ul style="list-style-type: none">▶ Les acteurs des branches professionnelles ne disposent pas forcément des connaissances ou de l'expertise nécessaire pour accompagner leurs membres dans la transformation digitale compte tenu de la complexité du sujet et de leurs obligations professionnelles leur laissant peu de temps pour se plonger en profondeur dans les sujets techniques.
6 Actualiser les certifications et les référentiels avec des blocs de compétences digitales	<ul style="list-style-type: none">▶ Les compétences digitales, ou les compétences hybrides transformées par le digital, ne sont pas toujours incluses dans les certifications. De plus, l'intégration des blocs de compétences dans les différents diplômes et certifications va devenir un impératif.

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Améliorer la transmission auprès des salariés des informations relatives à la transition numérique et aux formations pertinentes

Cibles	Professionnels et actifs (dont demandeurs d'emploi)
Action 2.1	Créer un portail grand public permettant la diffusion des principales productions de l'observatoire interprofessionnel
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un portail internet permettant de cibler l'information pertinente pour le professionnel en répondant à une liste très simple de questions en introduction (cf. Portail BPI) et de relayer des témoignages et bonnes pratiques• Alimentation du site en continu à partir des productions de l'observatoire (Axe 1)• Mise en place d'un accès dédié aux professionnels permettant d'obtenir une vue d'ensemble de l'impact du numérique sur l'ensemble des secteurs professionnels• Communication sur l'outil et les modalités d'accès (via le CPA, les associations professionnelles, les branches, les employeurs...)
Action 2.2	Mettre en place un outil d'autodiagnostic de la maturité digitale à destination des salariés et des entreprises
Porteur de projet	OPCA –CSE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition de l'outil sur le site de l'observatoire• Autodiagnostic en fonction du métier exercé, des compétences maîtrisées, du niveau de formation, de l'emploi exercé et du degré de sensibilité du métier au numérique, permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences digitales fondamentales selon les besoins de la branche• Communication des résultats sous la forme d'identification des besoins en formation et des risques ou opportunités qui permettront d'orienter le professionnel vers des formations pertinentes ou des pistes de reconversion

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Améliorer la transmission auprès des salariés des informations relatives à la transition numérique et aux formations pertinentes

Cibles	Professionnels et actifs (dont demandeurs d'emploi)
Action 2.3	Mettre en place un/des canaux de communication permettant de répondre en direct aux questions des salariés et des publics fragiles sur leur avenir professionnel dans un environnement digitalisé
Porteur de projet	OPCA - CSE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Initiative à mettre en place en lien avec les structures emplois formation actuelles (Conseils Régionaux, Pôle Emploi, CARIF-OREF, Missions locales...) • Adaptation du canal selon le public visé (ex. Chatbot pour les jeunes sensibilisés au numériques, hotline pour les publics plus senior en phase d'adaptation aux outils numériques)
Action 2.4	Poursuivre les efforts de sensibilisation à l'utilisation du compte personnel d'activité (CPA)
Porteur de projet	DGEFP - Observatoire interprofessionnel
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Communication renouvelée sur l'importance de consulter et d'utiliser le CPA et les outils interfacés • Accès des productions de l'observatoire interprofessionnel (autodiagnostic, fiches parcours professionnels, fiches métiers actualisées...) via le CPA, notamment sur le volet de construction du projet professionnel et de sélection de la formation pertinente • Identification des modalités techniques d'interfaçage entre le portail de l'observatoire interprofessionnel et le CPA
Action 2.5	Créer un passeport orientation formation numérique unique permettant de tracer les parcours de formation individuels
Porteur de projet	Professionnels et actifs (dont demandeurs d'emploi)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement, à l'initiative du salarié, du "passeport orientation formation numérique" afin de construire son projet professionnel en lien avec le digital (passeport permettant de baliser le parcours professionnel d'un salarié avec les compétences à maîtriser, les formations à compléter et les expériences professionnelles potentielles) • Intégration de ce modèle unique au sein du compte personnel de formation (CPF) afin de centraliser l'ensemble du parcours de formation au même endroit • Intégration des attestations d'acquisition de blocs de compétences au "passeport orientation formation"

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Développer des méthodes de formation collaboratives entre professionnels sur les outils numériques et les pratiques de travail innovantes

Cible	Professionnels et actifs (dont demandeurs d'emploi)
Porteur de projet	Branches professionnelles - Partenaires sociaux
Action 2.6	Favoriser l'émergence de communautés métiers afin de faciliter le partage de savoirs numériques entre professionnels
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de communautés de métiers au sein de l'entreprise ou à l'échelle d'un territoire• Identification des entreprises de la branche à l'échelle d'un territoire• Création d'une/plusieurs communautés en ligne (réseaux sociaux, newsletter) et/ou en physique (petits déjeuners, tables rondes) afin de permettre un échange autour des bonnes pratiques et outils digitaux utilisés par ces professionnels• Animation et alimentation régulière en contenu de ces communautés pour maintenir une dynamique collaborative• Exemple de bonne pratique – Le réseau Néo-Aquitain des Offices de Tourisme (MONA) possède depuis plusieurs années un réseau "d'expairs"

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Sensibiliser les dirigeants d'entreprises (TPE et PME principalement) aux enjeux de la transformation numérique

Cible	Dirigeants d'entreprises - Salariés fonctions métiers
Action 2.7	Organiser des cycles de rencontres mensuels entre les dirigeants de TPE/PME d'une famille de métiers et des experts du numérique
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des adhérents des branches • Mise en place d'un format "matinales" avec des entreprises à l'échelle d'un bassin d'emploi, en lien avec les OPCA, les CCI, clusters, réseaux d'entreprises et collectivités locales • Remise d'outils de type guides, catalogues de formation à l'issue de ces rencontres • Diffusion en direct/webinars/podcasts de l'évènement • - Mise en place d'une stratégie de communication adaptée selon les publics visés (ex. Affiches à destination des entreprises pour informer les publics plus éloignés du digital)
Action 2.8	Mettre en place des dispositifs dédiés aux dirigeants d'entreprise afin de les sensibiliser à la culture du digital et aux moyens de l'insuffler au sein de leur entreprise
Porteur de projet	OPCA-OF
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une chaîne de Moocs mobilisant les contenus développés par l'observatoire interprofessionnel/de vidéos courtes de sensibilisation (ex. Papeterie : développement par la fédération d'une application de sensibilisation à la transformation digitale à destination des entreprises sous un format "jeu")

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Mettre en place une communication ciblée à destination des organismes de formation

Cible	Organismes de formation
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Action 2.9	Informier régulièrement les organismes de formation des évolutions des métiers anticipées par l'observatoire interprofessionnel
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Choix d'un canal de communication adapté par OF (ex. newsletter, visites, podcasts...)• Construction de newsletters par l'observatoire interbranche incluant les "fiches métiers de demain" et l'information sur les modalités de formation innovantes/plébiscitées par les salariés/adaptée à la formation métier concernée dans l'optique de permettre l'adaptation des maquettes pédagogiques des OF Gouvernance et mode de financement à déterminer avec l'ensemble des parties prenantes
Action 2.10	Co-construire avec les branches professionnelles et des experts du numérique, des programmes de formation adaptés à la digitalisation des pratiques professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de rencontres nationales et territoriales entre les organismes de formation, les branches professionnelles et l'observatoire interprofessionnel

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Sensibiliser les acteurs des branches professionnelles

Action 2.11	Mettre en place des temps d'information et de formation dédiés aux problématiques numériques à destination des représentants de branche
Cible	Représentants des branches professionnelles
Porteur de projet	OPCA – Observatoire Interprofessionnel des métiers et des qualifications numériques
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Etablissement d'un programme de formation annuel en lien avec les enquêtes et les productions de l'observatoire interprofessionnel• Organisation de courtes sessions de formation par l'observatoire interprofessionnel des métiers et des qualifications numériques

Enjeu N°2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique

Objectif : Actualiser les certifications et les référentiels avec des blocs de compétences digitales

Action 2.12	
Cible	Organismes de formation
Porteur de projet	Branches professionnelles – OPMQ - CSE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Identification des compétences digitales à intégrer aux référentiels métiers et compétences d'après les productions de l'observatoire interprofessionnel• Création de nouveaux CQP pour les métiers de la branche qui n'en disposent pas à partir des référentiels métiers et compétences actualisés• Actualisation des CQP existants afin d'intégrer de façon adaptée les compétences digitales liées aux métiers de la branche dans la certification• Consolidation des compétences digitales transversales (maîtrise de la suite bureautique, d'un navigateur internet) dans un bloc de compétences pouvant être intégré à différents CQP• Possibilité de création de CQPi pour les métiers communs à plusieurs branches



Sommaire

- 1 Introduction
- 2 Axe 1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique
- 3 Axe 2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique
- 4 **Axe 3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution**
- 5 Axe 4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Enjeu n°3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution

OBJECTIFS	EXPLICATIONS
1 Accompagner les publics les plus sensibles et les plus concernés par la transformation digitale	<ul style="list-style-type: none">▶ Les axes 1 et 2 permettront de constituer des outils d'aide à l'orientation et à la reconversion. Néanmoins, l'accès à ces informations demande un niveau de maturité et de prise de conscience élevé sur les enjeux du numérique. Beaucoup de solutions d'orientation digitales vont être difficiles d'accès pour des personnes ou des structures qui n'ont pas le réflexe ou le niveau de maturité nécessaire pour exploiter ces éléments.
2 Accompagner la montée en gamme des OF sur la transformation digitale	<ul style="list-style-type: none">▶ Les organismes de formation aujourd'hui sollicités par les branches peuvent progresser en matière de transformation digitale : les formations restent souvent généralistes et parfois peu adaptées aux besoins du terrain de certaines branches, des entreprises et des professionnels (cf. rapport de phase 3).
3 Mettre en place une évaluation harmonisée et lisible de la formation au numérique à un niveau national	<ul style="list-style-type: none">▶ Les professionnels et les petites entreprises rencontrent des difficultés pour s'orienter parmi l'ensemble des formations disponibles en particulier sur les sujets numériques. L'offre de formation digitale n'est pas facilement identifiable et le niveau de qualité de l'offre existante est peu lisible pour les salariés et les entreprises.
4 Mieux accompagner les actifs dans la construction et la mise en œuvre de leurs parcours professionnels et l'acquisition de briques de compétences digitales	<ul style="list-style-type: none">▶ Au-delà de l'information, la construction de parcours professionnels demeure complexe dans un environnement en pleine mutation. La formation aux compétences digitales doit être disponible à tous, partout.
5 Construire une réelle politique d'alternance pour développer les compétences digitales	<ul style="list-style-type: none">▶ Seuls 7% des jeunes de 16 à 25 ans sont en apprentissage aujourd'hui (source - ministère du travail). L'alternance permet pourtant de mettre les jeunes en situation de travail réel et de leur apporter les compétences mobilisables dans le quotidien de leur pratique professionnelle. En parallèle, près de 3/4 des entreprises jugent que le coût de l'apprentissage est compensé par sa valeur ajoutée. L'alternance peut également être un bon vecteur d'intégration des jeunes à culture numérique forte dans des organisations traditionnelles et faciliter les échanges sur la thématique.

Enjeu N°3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution

Objectif : Accompagner les publics les plus sensibles et les plus concernés par la transformation digitale

Cibles	Professionnels et salariés juniors et seniors - CDD / CDI à temps partiel - Demandeurs d'emploi - Intérimaires
Action 3.1	Mettre en place au sein de l'entreprise, des mécanismes de formation intergénérationnelle sur les sujets digitaux
Porteur de projet	Partenaires sociaux
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Communication auprès des entreprises sur les dispositifs de tutorat inversé permettant la construction de binômes junior/senior au sein d'une entreprise ou à l'échelle de plusieurs entreprises• Sensibilisation des entreprises aux différents cadres possibles pour ce type de tutorat (périmètre à définir selon les métiers concernés : quel jeune ? Quel senior ? Quel est le périmètre de la transmission de compétences ? Dans quel cas le tutorat inversé est-il plus efficace qu'une formation traditionnelle ?)• Exemple de cas d'application : le CRM ou les solutions de visio-conférence
Action 3.2	Faciliter l'accès aux formations digitales pour les salariés et notamment pour les salariés en situation fragile (CDD, CDI à temps partiel...)
Porteur de projet	Partenaires sociaux –CSE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Identification des salariés en demande/en situation fragile au sein des entreprises adhérentes à la branche professionnelle• Mise en place d'une communication privilégiée relative aux certifications numériques et à leurs apports à destination de ces publics afin de les armer au mieux en matière d'orientation professionnelle en cas de retour à une situation plus précaire
Action 3.3	Faciliter l'accès aux formations digitales aux demandeurs d'emploi
Porteur de projet	OPCA
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• En lien avec Pôle Emploi et la préparation opérationnelle à l'emploi
Action 3.4	Faciliter l'accès aux formations digitales aux intérimaires
Porteur de projet	OPCA - CSE
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Identification de ces publics au sein des entreprises adhérentes à la branche professionnelle• Mise en place d'une communication privilégiée sur les certifications numériques et leurs apports afin d'armer au mieux les intérimaires en matière d'orientation professionnelle en cas de retour à une situation plus précaire• En lien avec les agences d'intérim'

Enjeu N°3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution

Objectif : Accompagner la montée en gamme des OF sur la transformation digitale

Cible	Organismes de formation
Action 3.5	Mettre en place, à destination des OF, un service de diagnostic et d'accompagnement pour les aider à développer des formations adaptées aux besoins des entreprises et des professionnels
Porteur de projet	OPCA
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place par l'OPCA d'un service structuré d'évaluation des OF sur la transformation numérique• Proposition de plans d'action adaptés afin d'accompagner les OF dans la montée en gamme sur le digital (sur les plans du contenu et des modalités pédagogiques)• Aide/Accompagnement des entreprises à traduire leurs besoins en formation
Action 3.6	Développer l'utilisation de modalités pédagogiques innovantes au sein de l'offre de formation des OF via un accompagnement adéquat
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Proposition de modalités pratiques de formation dans la construction des programmes de formation en fonction du public visé et de la branche visée (mix présentiel/à distance ou déploiement de modalités pédagogiques interactives avec l'apprenant)
Action 3.7	Inciter les OF à mettre en place des formations individuelles ou en groupe réduit dans une logique de développement de l'accompagnement personnalisé des professionnels et des entreprises
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement relatif à l'évolution des programmes et des maquettes de formation, en lien avec les réformes sur l'individualisation des parcours de formation et l'évolution des tendances digitales
Action 3.8	Mettre à la disposition des potentiels certificateurs publics et privés, les référentiels métiers incluant les impacts sur les compétences induits par la transition numérique
Porteur de projet	CNCP
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Reprise des fiches métiers de demain réalisées par EY• Mise à disposition de ces fiches dans le cadre de la future Plateforme Information – accompagnement – formation (PIAF)

Enjeu N°3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution

Objectif : Mettre en place une évaluation harmonisée et lisible de la formation au numérique à un niveau national

Cible	Professionnels et actifs (dont demandeurs d'emploi)
Action 3.9	Identifier et cartographier de manière exhaustive les formations numériques par thématique (ex. communication digitale)
Porteur de projet	Possibilité de pilotage de cet exercice de référencement par l'observatoire interprofessionnel ou par le réseau des CARIF-OREF ou autre observatoire national
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Intégration à la cartographie d'une analyse fine des formations délivrées par les OF, des publics (métiers, entreprises concernées, secteurs d'activité...) et de leurs parcours• Cartographie à réaliser en suivant une approche par publics, par secteurs géographiques et par thématiques digitales• Passerelles à réaliser entre les branches notamment dans la cartographie de compétences transférables
Action 3.10	Définir un référentiel d'évaluation et de labellisation des compétences digitales
Porteur de projet	OPCA
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• A partir des outils d'évaluation actuels (comme Datadock), construction d'un outil de labellisation des formations en lien avec les compétences digitales, interfaçable avec le passeport digital et les parcours-types (présentés en axe 2)• Expérimentation de badges et de labels permettant de rendre plus lisible cette évaluation auprès du grand public• Evaluation de la formation suivant les critères de qualités pédagogiques, qualité des supports, qualité des évaluations, connaissance du secteur, animation du groupe, outils mis à disposition, suivi de la formation
Action 3.11	Organiser la remontée des évaluations de formations notamment numériques de façon à améliorer la lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises
Porteur de projet	OPCA - DGEFP
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité d'organiser un système de remontée des questionnaires à chaud et à froid (obligation légale après une formation)• Possibilité de mise en place d'un portail en ligne orienté grand public permettant de communiquer sur la qualité des formations sur le digital• Ajout d'une fonction de notation en ligne par les élèves d'une formation déterminée a posteriori de la formation

Enjeu N°3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution

Objectif : Mieux accompagner les actifs dans la construction et la mise en œuvre de leurs parcours professionnels et l'acquisition de briques de compétences digitales

Cible	Professionnels
Action 3.12	Fédérer un réseau réunissant différents acteurs de l'accompagnement professionnel et social afin de faciliter l'orientation des bénéficiaires vers les opérateurs compétents
Porteur de projet	Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Identification des acteurs du secteur professionnel par territoire (maillage à définir)• Mise en place d'un système de correspondants inter-organismes au sein de chacune des organisations identifiées• Mise en place d'une instance de coordination régulière pour faciliter la collaboration et fluidifier le parcours de l'actif en recherche d'évolution professionnelle
Action 3.13	Inciter au recours au conseil en évolution professionnelle (CEP) sur les problématiques digitales
Porteur de projet	Partenaires sociaux
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Définition des indicateurs de réussite permettant d'assurer le suivi et l'évaluation régulière des prestations de CEP pour en garantir la qualité• Mise en place d'une politique globale de communication autour du CEP notamment via les accords de branche ou d'entreprises (communication de branche, des OPCA et des entreprises à destination de leurs salariés notamment lors de l'entretien annuel)
Action 3.14	Faire de l'entretien annuel/entretien professionnel un déclencheur de formation en matière de mise à niveau ou de développement des compétences numériques du salarié
Porteur de projet	Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Information du salarié des données prospectives fournies par les OPMQ, de l'existence du conseil en évolution professionnelle lors de son entretien annuel (cf. Axe 1)• Transmission aux entreprises des informations et outils nécessaires à la bonne réalisation de l'entretien professionnel (via les branches professionnelles s'appuyant sur leur OPCA)

Enjeu N°3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution

Objectif : Construire une réelle politique d'alternance pour développer les compétences digitales

Cible	CFA
Action 3.15	Identifier les besoins d'évolution des diplômes en alternance
Porteur de projet	CPNEF
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Action à mettre en place en lien avec les nouvelles prérogatives des branches relatives à la coécriture avec l'état des diplômes professionnels de niveau bac et pré-bac• Recensement des formations concernées par la transition digitale (métiers les plus impactés, compétences manquantes, métiers de demain...) et diagnostic des besoins sur la base d'un référentiel d'évaluation par bloc de compétences• Mise en relation des CPNEF avec les Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur pour mettre en place des calendriers de travail sur les révisions des référentiels des diplômes d'Etat
Action 3.16	Identifier les besoins d'ouverture de nouvelles formations du fait de la digitalisation des métiers de la branche voire d'ouverture de nouveaux CFA
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Identification des acteurs de l'apprentissage à l'échelle territoriale• Fédération des réseaux de correspondants privilégiés pour les branches au sein des CFA• Echange (ex. réunions, référentiels métiers actualisés...) sur les évolutions métiers induites par le numérique afin d'adapter les parcours en alternance existant ou en créer de nouveaux sur la base des métiers principalement impactés et des blocs de compétences identifiés dans les fiches métiers• En fonction de l'évaluation des besoins de formations en alternance, réflexion avec l'Education nationale pour la mise en place de nouveaux diplômes ou de nouveaux CFA sur les thématiques et les métiers prioritaires pour les branches dans leur transformation numérique
Action 3.17	Participer à l'animation du réseau des CFA sur les questions digitales
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Fédération des réseaux de correspondants privilégiés pour les branches au sein des CFA• Utilisation du réseau de correspondants identifiés à l'échelle territoriale auprès des CFA pour élargir la diffusion de la prospective métiers actualisée auprès des acteurs de l'éducation du territoire, des alternants et futurs alternants (via leurs propres réseaux en ligne)• Participation avec les CFA aux salons à destination des collégiens et lycéens afin de les sensibiliser au digital



Sommaire

- 1 Introduction
- 2 Axe 1 : Anticiper les impacts de la transformation numérique
- 3 Axe 2 : Sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du numérique
- 4 Axe 3 : Former et accompagner dans un environnement en évolution
- 5 **Axe 4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique**

Enjeu n°4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

OBJECTIFS	EXPLICATIONS
1 Accompagner les entreprises de la branche dans la mise en place d'une stratégie de transformation numérique adaptée à leur maturité	<ul style="list-style-type: none">▶ Aider les entreprises à construire des plans de modernisation ou de transformation numérique, en particulier au sein des branches ou des secteurs d'activité en retard sur leur transformation digitale (cf. étude EY).
2 Faciliter l'accès et le choix des dirigeants et managers aux solutions numériques pertinentes pour leur entreprise	<ul style="list-style-type: none">▶ Les dirigeants/managers d'équipe ne sont pas toujours informés de l'ensemble des pistes de développement numériques dans leur cœur de métiers et des outils existants : face à une offre de solutions pléthoriques le choix est souvent complexe pour les décideurs.
3 Créer un outil de pilotage global (marchés, solutions RH...) de la transformation digitale à destination des entreprises	<ul style="list-style-type: none">▶ Pour faciliter la construction des parcours professionnels et la mise en place de stratégies numériques, aucun outil ne permet aujourd'hui de collecter, interfacier et analyser l'ensemble des données liées aux compétences, aux besoins en emploi, aux opportunités de formation...
4 Favoriser l'accès à des outils mutualisés au niveau d'une branche ou d'un groupement d'entreprises	<ul style="list-style-type: none">▶ L'accès aux outils digitaux peut être coûteux pour les plus petites entreprises, mais reste indispensable face à la concurrence des acteurs internationaux (et notamment des plateformes internationales - GAFA). Une démarche d'investissement mutualisée dans des outils partagés (e-commerce, BIM, plateformes de réservation...) faciliterait la transformation digitale des TPE et PME dans des secteurs fortement concurrentiels.

Enjeu N°4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Objectif : Accompagner les entreprises de la branche dans la mise en place d'une stratégie de transformation numérique adaptée à leur maturité

Cible	Dirigeants d'entreprise
Porteur de projet	CPNEF - Branches professionnelles - OPCA
Action 4.1	Harmoniser et diffuser les outils d'autodiagnostic de la maturité numérique de l'entreprise à une échelle interbranches
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un système d'autodiagnostic en ligne à partir des outils développés par les CPNE enrichis par le questionnaire EY déployé pendant l'étude avec des suggestions de réponse et d'orientations adaptées à chaque branche ou secteur d'activité• Enrichissement des suggestions de réponses à partir des données collectées par l'observatoire interprofessionnel• Objectif de positionnement de chaque entreprise individuellement par rapport à la maturité moyenne de sa branche, de son territoire, de l'ensemble de l'économie• En fonction des résultats de l'outil d'autodiagnostic, orientation vers les fiches sectorielles et bonnes pratiques dégagées du cahier de tendances actualisé par l'observatoire interprofessionnel (cf. axe 1)
Action 4.2	Mettre à disposition des entreprises des outils « clés en main » pour établir leur diagnostic RH et formuler leurs besoins en compétences et en emplois numériques
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Action en lien avec l'outil d'autodiagnostic à conduire dans une optique de GPEC et de diagnostic RH, afin d'identifier au niveau de chaque entreprise et par collaborateur les besoins d'évolution des compétences• Mise en place de la remontée et de la consolidation des informations récoltées par entreprise pour établir un diagnostic GPEC via l'outil• Mise en place en région de relais territoriaux qui animent le plan de formation et accompagnent les organismes de formation dans leurs démarches d'évolution (en qualité, classement...ou dans des projets innovants)• Mise à disposition de ces relais régionaux, via la CPNEF, des moyens et des outils pour leur permettre d'accompagner le réseau dans ce sens
Action 4.3	Faciliter l'accès et proposer des prestations de conseil et d'accompagnement aux TPE et PME à l'échelle d'un territoire
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Objectif d'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique via l'acquisition d'outils performants, le choix de formations adaptées aux besoins de leurs salariés, le recrutement éventuel des profils adéquats• Offre d'accompagnement à articuler avec les acteurs proposant du conseil comme les chambres de commerce• Modèle d'accompagnement pouvant s'inspirer des pools d'experts mobilisables que la BPI met à disposition de jeunes entreprises innovantes.

Enjeu N°4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Objectif : Faciliter l'accès et le choix des dirigeants et managers aux solutions numériques pertinentes pour leur entreprise

Cible	Dirigeants d'entreprise
Action 4.4	Créer une plateforme recensant les outils digitaux existants par thématiques métiers, ouverte à l'évaluation des professionnels utilisant ces outils
Porteur de projet	CPNEF - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Désignation d'un référent chargé d'identifier, recenser et évaluer les outils numériques à la disposition des entreprises d'une branche• Recensement des outils existant notamment pour les métiers priorités lors de l'étude des impacts métiers réalisée par EY• Test/Enquête auprès des utilisateurs des différents outils identifiés dans une optique de recommandation aux entreprises• Animation des guides d'outils digitaux par métiers via les CPNEF engagées dans la démarche (sous pilotage technique OPCO)• Plateforme pouvant s'inspirer de la plateforme des outils numériques développée par l'Ordre des experts comptables (https://www.plateformeoutilsnumeriques.com/#/)
Action 4.5	Mettre à disposition des entreprises un/des outils leurs permettant de déterminer leur besoin en fonction de leur activité et les orienter vers des catégories d'outils adaptées (ex. CRM, publicité en ligne, hébergeurs, logiciel d'emailing, plateforme de réservation en ligne...)
Porteur de projet	Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Construction de l'outil adapté via l'établissement d'un cahier des charges et le mandat d'un prestataire adapté

Enjeu N°4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Objectif : Créer un outil de pilotage global (marchés, solutions RH...) de la transformation digitale à destination des entreprises

Action 4.6	Mettre en place un portail unique permettant aux entreprises de réaliser régulièrement leur autodiagnostic digital
Cible	Dirigeants d'entreprise/Fédérations professionnelles
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Intégration des axes suivant sur l'outil de diagnostic : maturité digitale, besoins en compétences numériques, besoins en recrutement de postes spécialisés dans les sujets digitaux• Intégration de la possibilité de suivre son évolution digitale dans le temps• Portail d'accès aux outils de diagnostics clés en mains (cf. actions 4.1 et 4.2)• Construction de l'outil adapté via l'établissement d'un cahier des charges et le mandat d'un prestataire adapté
Action 4.7	A moyen terme, mettre en place un portail unique salariés / dirigeants qui permettrait d'interfacer l'ensemble des données relatives à la maturité digitale de l'entreprise
Cible	Actifs (incluant les demandeurs d'emploi)
Porteur de projet	DGEFP – OPCA
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Outil à 360° intégrant les parcours professionnels des salariés, les choix de formations, l'aide à la prise de décision sur les opportunités d'orientation, en interfaçant les données du CPF, les besoins de l'entreprise, les opportunités à l'échelle d'un territoire...• Un tel outil faciliterait la collecte et la remontée d'informations afin d'alimenter l'observatoire interprofessionnel et ses missions définies dans l'Axe 1• Objectif de mise en adéquation de la formation des professionnels en regard de leurs compétences et de la maturité numérique de leur entreprise

Enjeu N°4 : Investir et outiller les entreprises à l'heure du numérique

Objectif : Favoriser l'accès à des outils mutualisés au niveau d'une branche ou d'un groupement d'entreprises

Cible	Dirigeants d'entreprise / Fédérations professionnelles
Porteur de projet	OPCA - Branches professionnelles
Action 4.8	Sensibiliser les dirigeants d'entreprise à l'intérêt économique des outils mutualisés et des plateformes partagées
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Développer un Mooc/un serious game sur le sujet à même d'amener les dirigeants d'entreprises à visualiser l'impact d'une telle démarche sur leur activité
Action 4.9	Proposer un accompagnement technique et financier au développement/à l'utilisation de ces plateformes
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des mécanismes financiers de support au lancement de ce type d'initiative• Possibilité de créer un marché financier interbranche• Action pouvant se construire en lien avec d'autres acteurs de l'innovation numérique (ex. BPI, CCI)